



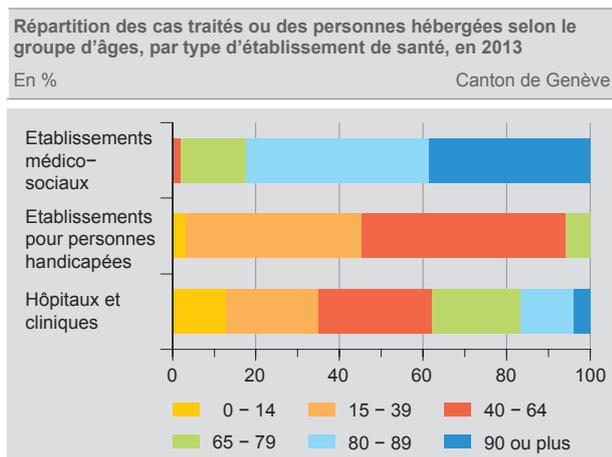
INFORMATIONS STATISTIQUES

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À GENÈVE : RÉSULTATS 2013

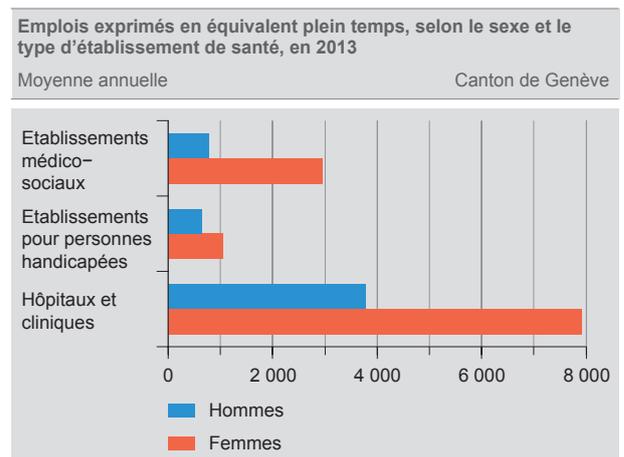
En 2013, dans le canton de Genève, les 53 établissements médico-sociaux (EMS), qui disposent de 3 745 lits, ont hébergé 4 894 personnes. Les établissements pour personnes handicapées (EPH; qui accueillent également des personnes alcooliques ou toxicodépendantes) comptent 1 015 lits et ont reçu 1 131 personnes. De leur côté, les hôpitaux et cliniques mettent à disposition 2 454 lits. Ils ont traité 82 345 cas¹, représentant près d'un million de journées d'hospitalisation.

Dans les EMS, huit personnes sur dix ont 80 ans ou plus. La population des EPH est plus jeune : sept pensionnaires sur dix ont moins de 50 ans. Quatre patients sur dix soignés dans le secteur hospitalier ont 65 ans ou plus.

Les EMS comptent 3 748 emplois exprimés en équivalent plein temps en moyenne au cours de l'année, les EPH 1 696 et les hôpitaux et cliniques 11 706. Ce sont majoritairement des femmes qui sont employées dans chacun de ces trois types d'établissements.



Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

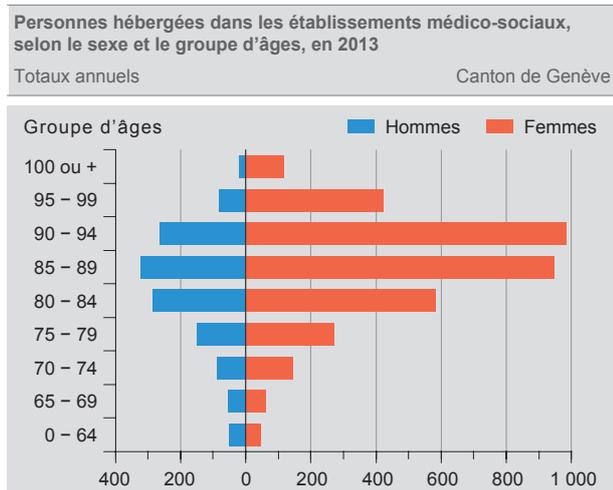
¹ Cas d'hospitalisation sortis durant l'année. Une personne hospitalisée à plusieurs reprises est comptabilisée comme autant de cas hospitaliers.

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)

Durant l'année 2013, dans le canton de Genève, 4 894 personnes ont été hébergées dans un EMS, pour un total de 1,3 million de journées d'hébergement.

Près des trois quarts (73 %) des résidents sont des femmes. Plus l'âge augmente, plus leur part est importante (84 % parmi les 95 ans ou plus).

Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 82 % du total des pensionnaires.

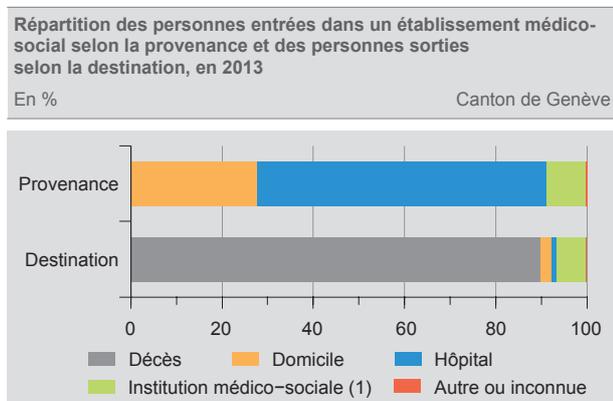


Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

A la fin 2013, parmi l'ensemble des personnes âgées de 80 ans ou plus résidant dans le canton, 13 % vivent dans un EMS et 35 % ont reçu des prestations de soins à domicile. Par conséquent, plus de la moitié vivent à domicile de façon indépendante, en bénéficiant parfois d'autres formes de soutien (prise en charge par l'entourage, activité en foyer de jour, etc.).

Au cours de l'année 2013, 1 211 personnes ont intégré un EMS. La majorité d'entre elles (64 %) y sont entrées à la suite d'un séjour hospitalier.

Au cours de la même période, 1 228 personnes en sont sorties. En toute logique, le décès est le motif de sortie le plus fréquent (90 % des sorties). Les personnes décédées en EMS ont en moyenne 88 ans et 11 mois (hommes : 86 ans et 8 mois ; femmes : 90 ans).



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

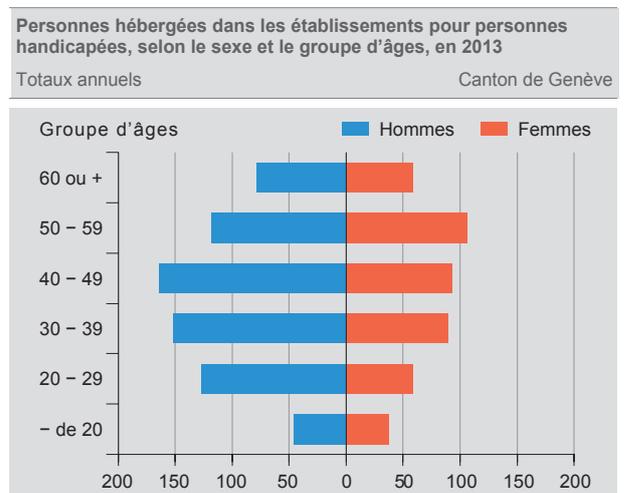
Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

A titre de comparaison, l'âge moyen au décès dans l'ensemble de la population résidante âgée de 65 ans ou plus est, en 2013, de 84 ans et 2 mois (hommes : 81 ans et 7 mois ; femmes : 86 ans et 2 mois). Il est ainsi moins élevé que celui des personnes décédées en EMS.

La durée de séjour des résidents est de 3 ans et 2 mois en moyenne. Elle est plus courte pour les hommes que pour les femmes (2 ans et 4 mois, contre 3 ans et 7 mois).

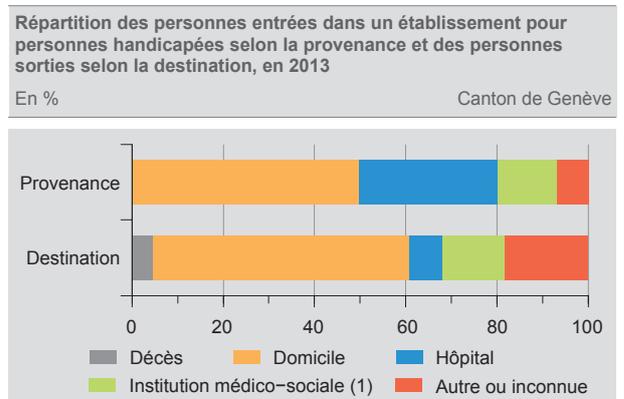
ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES (EPH)

Les caractéristiques de la population hébergée dans les EPH (1 131 personnes) sont différentes de celle des EMS. La population est plus jeune, près de sept pensionnaires sur dix sont âgés de moins de 50 ans, et les hommes sont majoritaires (61 %). Près de la moitié des personnes hébergées sont atteintes d'un handicap mental.



Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Au cours de l'année 2013, 147 personnes ont intégré un EPH et 148 en sont sorties. La moitié des personnes entrées proviennent de leur domicile. Les séjours qui se terminent prennent majoritairement la forme d'un retour à domicile (56 %).



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

HÔPITAUX ET CLINIQUES

En 2013, le secteur hospitalier stationnaire compte environ 2 450 lits, dont près de 500 mis à disposition par les cliniques privées. Le taux d'occupation atteint 88 % dans les établissements publics médicaux (EPM) – Hôpitaux universitaires de Genève et cliniques de Montana et Joli-Mont – et 65 % dans les cliniques privées.

Plus de 80 000 hospitalisations (82 345) ont été recensées. Les femmes en groupent 56 %. En enlevant les cas liés aux grossesses ou accouchements², la part des femmes dans le total des séjours hospitaliers passe à 52 %, identique à celle observée dans l'ensemble de la population résidente.

Les EPM prennent en charge 72 % des patients, les cliniques privées les 28 % restants.

L'ensemble des cas traités durant l'année représente 985 710 journées d'hospitalisation. La durée moyenne de séjour s'élève à 10,8 jours (cliniques privées : 5,7 jours ; EPM : 12,9 jours). Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 55 % des journées d'hospitalisation et 38 % des patients (respectivement 57 % et 41 % sans les grossesses ou accouchements), alors que leur part dans la population résidente du canton s'élève à 16 %.

En 2013, 14 % des patients sont domiciliés hors des frontières cantonales, que ce soit dans un autre canton (6 %) ou à l'étranger (8 %). Après les Grisons, Genève est le canton qui enregistre la part la plus importante de patients habitant à l'étranger.

Genève se caractérise également par une faible proportion de résidents traités hors canton (5 %). Environ 3 500 Genevois ont été soignés dans un autre canton, les trois quarts dans le canton de Vaud.

EMPLOIS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

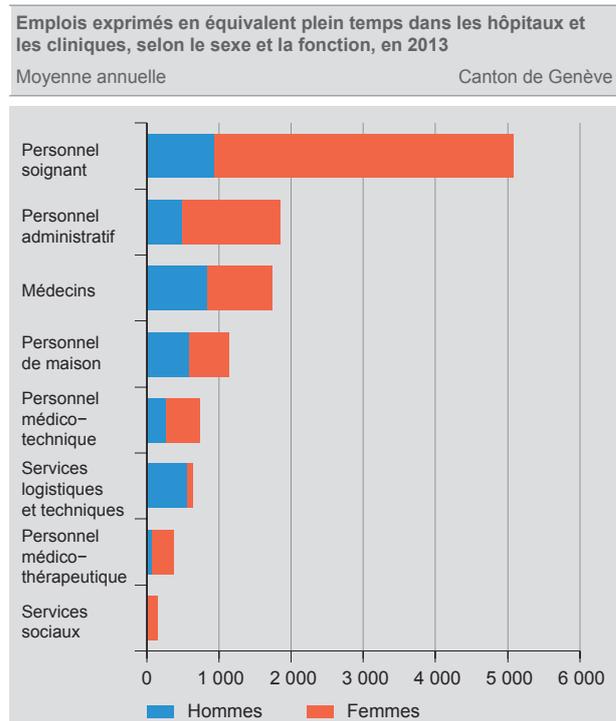
En 2013, 3 748 emplois exprimés en équivalent plein temps (EPT) ont été recensés dans les EMS genevois, ce qui correspond à un EPT par lit disponible. Huit employés sur dix sont des femmes. Le secteur des soins groupe deux tiers des emplois ; le secteur socio-hôtelier le tiers restant. Dans le secteur des soins, 25 % des employés n'ont pas de diplôme postobligatoire, contre 58 % dans le secteur socio-hôtelier.

Dans les EPH, 1 696 EPT sont dénombrés. Six employés sur dix sont des femmes. Par ailleurs, un cinquième des employés n'a pas de formation post-obligatoire.

Les établissements de santé hospitaliers comptent 11 706 EPT, dont 16 % dans les cliniques privées. Plus des deux tiers (68 %) des emplois sont occupés par des femmes. Les fonctions « services sociaux » et « personnel soignant » sont celles où la part de femmes est la plus importante (respectivement 84 % et 82 %). A l'inverse et sans surprise, les femmes sont rares (12 %) dans les services logistiques et techniques.

² Diagnostic principal attribué au chapitre « grossesse, accouchement et puerpéralité » de la CIM-10-GM.

La profession de médecin (y compris médecin assistant), se féminise de plus en plus. En 2013, le nombre de femmes dépasse pour la première fois le nombre d'hommes. Les femmes en représentent 52 %, alors qu'en 2010, cette part n'était que de 47 %.



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux

SOURCES STATISTIQUES

Les données relatives aux hôpitaux et cliniques proviennent de la statistique des établissements de santé (soins intramuros), établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en étroite collaboration avec les cantons. Elle se compose d'un volet médical (statistique médicale des hôpitaux), portant sur les cas d'hospitalisation, et d'un volet administratif (statistique des hôpitaux), portant davantage sur l'offre de prestations, le personnel et les comptes. Les établissements entrant dans le champ de la statistique à Genève sont, d'une part, les établissements publics médicaux (EPM) – composés des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG-soins aigus, HUG-soins psychiatriques, HUG-soins subaigus et continus) et des cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana – et, d'autre part, les cliniques privées.

Les données relatives aux établissements médico-sociaux (EMS) et aux établissements pour personnes handicapées et autres (EPH) du canton de Genève proviennent de la statistique des institutions médico-sociales. Conduite également par l'Office fédéral de la statistique, en collaboration étroite avec les cantons, cette statistique consiste en un relevé exhaustif des activités intra-muros des institutions médico-sociales. Le relevé porte essentiellement sur l'offre de prestations, le personnel employé, les personnes hébergées et la comptabilité.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=14_02_1